

Programme INCORPORA

Aide à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de vulnérabilité

FINANCÉ PAR : Fondation Bancaire la Caixa (Espagne) , Caisse des Dépôts et des Consignations CDC (Tunisie)

EXÉCUTÉ PAR : Organisation internationale pour les migrations (OIM)

PARTENAIRES SOCIAUX : Amal, Campagne, Ibsar, OTDDPH

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE : Grand Tunis, Tunisie

PÉRIODE (PHASE I) : Octobre 2017 - Juillet 2018



CONTEXTE :

L'accès au travail est un droit universel conformément à l'article 23 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. Il n'est pourtant pas toujours possible de l'exercer pleinement. Toutes les personnes n'ont pas réellement les mêmes chances de participer au marché du travail. Certains groupes doivent faire face à des facteurs qui peuvent fonctionner comme barrières devant l'accès et le développement d'activités productives durables . Parmi ces facteurs de risque, certains sont de type personnel, comme un niveau de qualification faible, l'échec scolaire, les addictions, la maladie, le handicap, les origines ou l'emprisonnement. Mais il faut également tenir compte des facteurs de type familial, comme le fait d'avoir subi des situations d'abus ou de violence. À ces facteurs de risque viennent s'ajouter deux éléments de type socioéconomique: vivre dans un environnement défavorable, ne pas avoir de revenus, avoir un revenu minimum ou se trouver en situation professionnelle précaire, exercer la prostitution, ne pas avoir de logement, être victime de racisme, ou se trouver en situation irrégulière dans un pays étranger.

En Tunisie, l'accès au marché du travail constitue encore un enjeu économique et social important notamment pour les populations les plus vulnérables. Six ans après la révolution en 2011, le taux de chômage reste parmi les plus élevés de la région MENA (Taux de chômage estimé à 15.6% selon l'INS).

Consciente des défis liés à l'insertion professionnelle pouvant pousser nombre de tunisiens en situation de précarité et d'exclusion à envisager les parcours risqués de migration irrégulière, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en partenariat avec la fondation bancaire espagnole La Caixa et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) s'engage pour la mise en oeuvre du Programme INCORPORA sur la région du Grand Tunis qui rassemble une population de plus de 2 millions d'habitants.

LE PROGRAMME INCORPORA :

INCORPORA est un programme d'intégration socioprofessionnelle ayant pour objectif de promouvoir l'insertion professionnelle en l'entreprise ordinaire de personnes en situation ou en risque d'exclusion sociale, telles que les personnes handicapées, les chômeurs de longue durée, les jeunes et les femmes, notamment les mères célibataires.

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Le programme vise à mettre en place une méthodologie pour explorer d'un côté les modalités concrètes d'accès à la formation et au monde du travail au profit des populations en situation ou en risque d'exclusion sociale et, d'un autre côté, de déterminer les différentes démarches de prospection auprès d'entreprises qui pourraient faciliter le processus d'insertion professionnelle de ces populations vulnérables en Tunisie.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

Offrir aux entreprises une alternative de responsabilité sociale et entrepreneuriale en matière d'intégration professionnelle en créant davantage de possibilités d'emploi dans l'entreprise ordinaire pour les bénéficiaires du programme;

Promouvoir la professionnalisation et la formation des professionnels de l'ensemble des entités sociales ayant adhéré au programme;

Promouvoir les territoires socialement responsables qui répondent aux besoins des personnes en situation ou en risque d'exclusion sociale et qui favorisent l'égalité des chances.

Contribuer à l'intégration professionnelle des personnes en situation ou à risque d'exclusion sociale.

OIM Tunisie

POUR PLUS D'INFORMATIONS

6, Passage du Lac du Bourget, Les Berges du Lac 1053 Tunis – TUNISIE

Tel : +216 71.860.312- Fax : +216 71.962.385 - Web : www.tunisia.iom.int

Contact : Nahla GUEN - Email : nguen@iom.int

GROUPES CIBLES :

- **Les personnes vulnérables - bénéficiaires :** On entend par personnes vulnérable le groupe de personnes qui présentent un facteur à risque qui empêche ou rend difficile l'accès au marché du travail . Cette première phase de mise en oeuvre va cibler les personnes porteuses d'un handicap, moteur ou sensoriel, les jeunes au chômage et les mères célibataires en Tunisie.

- **Les entreprises:** Le programme propose des solutions rapides aux demandes formulées par la présélection de personnel, et après insertion du travailleur, un suivi et un soutien sur la durée du contrat.

En plus, le Programme propose aux entreprises un recours de responsabilité sociale d'entreprises en matière d'intégration professionnelle. Il contribue à créer un réseau d'entreprises solidaires.

LA MÉTHODOLOGIE INCORPORA:

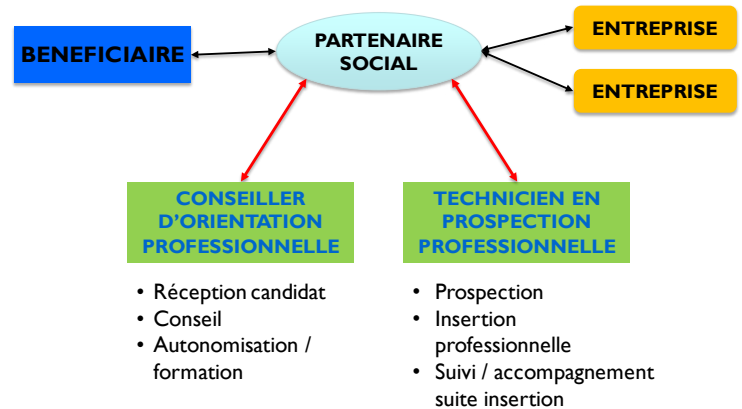
Le Programme INCORPORA est un service de médiation professionnelle qui travaille sur:

- Travail en réseau et coopération territoriale: Les partenaires sociaux qui s'occupent de groupes différents travaillent ensemble pour la recherche d'opportunités professionnelles au profit des bénéficiaires au niveau départemental - régional - national. Actions de sensibilisation auprès des entreprises, actions de formation, etc.
- Appui préalable et suivi à l'embauche : identification des postes de travail à couvrir, sélection des profils, adaptation au poste de travail et suivi de l'adaptation du travailleur/de la travailleuse au sein de l'entreprise.
- Conseils aux entreprises sur les avantages et l'allègement fiscal prévus par la loi en vigueur pour l'embauche de travailleurs en difficultés : respect des lois, demandes de subventions, informations concernant les avantages, etc.

PARTENAIRES SOCIAUX:

Les partenaires sociaux sont l'instrument clé pour mener à bien le Programme INCORPORA. Ils se chargent de la prospection, de la formation, de l'accompagnement et du suivi de l'insertion professionnelle. Dans le cadre de la mise en Oeuvre en Tunisie, l'OIM collabore avec quatre organisations de la société civile engagées pour l'insertion socioprofessionnel des population en situation ou en risque d'exclusion sociale dans le Grand Tunis :

- Association Ibsar
- Association AMAL
- Association Campagne
- Organisation Tunisienne de Défense des Droits des Personnes Handicapées (OTDDPH)



DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME - ART. 23.1

Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.

CE PROJET EST COFINANCÉ PAR



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الإتحاد من أجل المتوسط

CE PROJET SOUTIENT LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE SUIVANTS :



OIM Tunisie

POUR PLUS D'INFORMATIONS

6, Passage du Lac du Bourget, Les Berges du Lac 1053 Tunis – TUNISIE

Tel : +216 71.860.312- Fax : +216 71.962.385 - Web : www.tunisia.iom.int

Contact : Nahla GUEN - Email : nguen@iom.int